

Novembre 2017



Albert COPIEUX : Les noirs prennent les tranchées - Chemin des Dames - 1917 -
Aquarelle sur papier et crayon noir.

Commémoration du 11 NOVEMBRE 1918

Vous êtes invités à participer nombreux à la
Cérémonie au Monument aux Morts
Samedi 11 novembre 2017 à 11 heures

Appel aux morts
Dépôt de gerbes
Minute de silence
Discours

La cérémonie sera suivie d'un Vin d'Honneur salle Pintelon.



A
G
E
N
D
A

G
L
A
N
O
I
S

SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017 :



Le Club du Passe-temps du Lundi se réunit régulièrement et réalise un certain nombre d'objets divers et variés.

Les membres du Club organisent une vente de ces productions le :

**Samedi 18 novembre de 14h00 à 18h00
Au Foyer Rural M. Husson**

Si vous souhaitez rejoindre le Club, rendez-vous chaque lundi à partir de 14h30 à la salle Pintelon.

DIMANCHE 3 DECEMBRE 2017

REPAS des AINES

Comme chaque année, tous nos aînés de 65 ans et plus sont invités à un repas gastronomique et un après-midi dansant.

Cette année, nous nous déplacerons au Port aux Perches qui accueillera l'assemblée de nos Aînés.

Toutes les personnes concernées vont recevoir une invitation personnelle avec le détail des festivités ainsi qu'un bulletin d'inscription à retourner à la Mairie au plus tard le vendredi 17 novembre 2017, date impérative.

Si vous avez 65 ans ou plus et que vous ne recevez pas votre invitation, contactez la Mairie au 03 23 69 24 56 le plus rapidement possible.

DIMANCHE 17 DECEMBRE 2017 :



Comme tous les ans, nous avons invité Père Noël pour une visite aux enfants sages de Gland... et une distribution de friandises.

L'après-midi récréative débutera à :

15h30 précises

au Foyer Rural Marcel HUSSON.



« BIBICHE, CLOWN MAGICIEN » vous accompagnera avant son arrivée.

Cette année encore, le Père Noël prépare déjà activement, avec ses lutins, sa visite. Il nous a demandé la liste des enfants sages nés entre 2003 et 2017 afin de leur envoyer une invitation personnelle.

Si le ou les enfants de votre foyer étai(en)t concernés mais ne recevai(en)t pas d'invitation de la part du Père Noël, contactez la Mairie au 03 23 69 24 56 le plus rapidement possible.

INFORMATIONS IMPORTANTES

• **LOCATIONS DU FOYER :**

Comme chaque année, les Glanois sont invités à nous communiquer leurs intentions de réservation pour l'année 2018.

RAPPEL ! *Les Glanois sont prioritaires pour les réservations en 2018 faites avant le 31 décembre 2017. À compter du 1^{er} janvier 2018, les réservations sont ouvertes à tous.*

• **RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES :**



L'année 2018 étant une année sans élection, il est procédé à une révision générale des listes électorales :

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. **A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale de son ancienne résidence sans être inscrit d'office à Gland. L'inverse est aussi valable.**

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année **jusqu'au samedi 30 décembre 2017 inclus**.

Vous avez un doute sur votre situation, vous trouverez toutes les réponses en passant en Mairie aux heures de permanence (mercredi 16h/18h, jeudi 17h/19h, vendredi et samedi sur rendez-vous).

• **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE « Véloroute 52 » :**

Une enquête publique est ouverte jusqu'au jeudi 30 novembre 2017 18h00 concernant la réalisation de la « Véloroute 52 », piste cyclable qui empruntera les bords de Marne de Crouttes sur Marne à Trélou sur Marne et qui fait partie de la liaison Paris - Strasbourg - l'Allemagne.

Le dossier d'enquête est tenu à disposition en Mairie aux heures d'ouverture. Toute personne de la commune ou non est en droit de le consulter sur place et d'en demander copie partielle à ses frais.

Les personnes désirant laisser leurs observations peuvent le faire :

- En écrivant directement sur le registre
- En préparant un courrier remis dans une des Mairies concernées par le projet avant la date de clôture de l'enquête ou expédié au siège de l'enquête à « M. le Commissaire Enquêteur, Enquête publique Véloroute 52, Mairie de Château-Thierry ».

• **ENFOUISSEMENT des RÉSEAUX :**

Reportés à de nombreuses reprises, les travaux d'enfouissement des réseaux (EDF et Télécom) rue du carrefour et rue de Château Thierry entre la Mairie et la rue de Rome devraient démarrer en décembre. Il est évident que cela risque d'occasionner une certaine gêne à la circulation dans les deux rues concernées.

Parallèlement, nous allons relancer les consultations pour les travaux de réfection de la rue du carrefour : chaussée, trottoirs, places de parking, etc., dans un style équivalent à celui de la rue de Rome.

Bien entendu, les riverains seront associés à la réflexion sur les aménagements envisagés mais également consultés sur la mise en sens unique de la rue du Carrefour conformément aux engagements pris.

• **ENTRETIEN DES TROTTOIRS :**

Une petite piqûre de rappel : Les propriétaires sont tenus d'entretenir le trottoir devant leur propriété : désherbage, tonte, balayage, etc. Ceci est particulièrement vrai l'hiver en cas de neige ou de verglas. Leur responsabilité pourrait être engagée en cas d'accident.



• **ÉLAGAGE :**



Petite piqûre de rappel également : Certains arbres (...et certaines haies) ont une fâcheuse tendance à empiéter sur le domaine public ou chez les voisins. Ils peuvent entraver la circulation, causer des dégâts aux réseaux (EDF, Télécom) ou être dangereux en cas de chute.

L'hiver, lorsque la végétation est en sommeil, est une période propice aux travaux d'élagage.

Pensez-y...